

Assemblée générale CAP'Sport

28 juin 2025 - Procès verbal



Lieu : Cabinet ACCES Entreprises - 74 avenue de Thiès - 14000 Caen

Horaire : 9h – 11h30

Membre du CA présents : Joel BREE - Martial ELIE - Gwenaelle RIO - Lydie CASAS - Olivier AUMOND - Christophe CANNONE - Jérémy GUILLEMOT - Thierry HAINNEVILLE

Membres excusés: Françoise HEROULT - Emilie GUILLEMOT - Lydie CASAS

Membre rentrants présents : Didier HARDY & Valérie DI FAZIO (*optimisme dans une certaine facilité à renouveler ou enrichir la gouvernance*)

Participation (salariés ,SCV, bénévoles, adhérents):

Le 28.06.2025 à 9h, le Conseil d'Administration de CAP'Sport s'est réuni en Assemblée Générale annuelle, dans les locaux de son siège social, en présence des membres, salariés, services civiques, adhérents et personnes invitées.

La majorité du Conseil étant présent, l'Assemblée Générale a pu se dérouler normalement.

Déroulement et ordre du jour :

- **Mot du président:** bienveillance et clairvoyance pour ouvrir les débats
- **Mot de l'administrateur :** ordre du jour de l'AG = « formule fraîcheur »
= mise en lumière des nouvelles actions sur l'année 2024 et perspectives 2025.

1- Rapport morale et d'activité: porté par les différents pilotes des 4 pôles, privilégiant l'échange entre les collaborateurs, les membres du CA et les Adhérents. (*) -

cf.: Power point support pour développement sur les 4 pôles (Education, Politique territoriale, Insertion & Santé) avec interventions des différents porteurs & pilotes.

Une association sans membres investis (salariés, SCV, bénévoles, adhérents,...) ne peut exister. Pour autant, dans un monde où le temps pour soi est compté et priorisé.

Débat autour de deux questions fondamentales:

- ❖ Qu'est qui vous incite à vous impliquer dans une structure comme CAP'Sport ?
- ❖ Qu'est-ce qui vous a le plus interpellé (surpris, étonné) ces derniers temps ?

Retours principaux:

◆ **CAP'Sport = 1 Collectif** (« Collectif d'Actions de Proximité » devenu « Collectif d'Acteurs Providentiels »)

◆ **CAP'Sport = 1 Projet** (notre ADN) - « Protéger – Alerter - Secourir »

Notre projet est avant tout un projet pour les bénéficiaires ... pour nous donc aussi .
A mon niveau, que fais-je pour le protéger ?

- Nos actions et comportements sont régis par un règlement intérieur (nos codes de bonnes conduites et postures) . « Comprendre – Adopter – Protéger » le règlement intérieur = CAP

◆ **CAP'Sport = 1 Collectif** (« Collectif d'Actions de Proximité » devenu « Collectif d'Acteurs Providentiels »)

- Je me dois d'être exemplaire = 1ère forme de tutorat (aider = logo)

- je prends conscience de ce que je fais et pourquoi je le fais (donner du sens à son action)

- je suis solidaire, engagé , toutes actions confondus ; je ne choisis pas
- je m'investis pleinement et pilote mes projets dans leurs globalités (je ne compte pas sur un « nettoyeur »)
- je recherche, de façon permanente, l'expertise ; perfectionner son intervention (concevoir/animer/corriger)

◆ **CAP'Sport = un modèle économique agile et adapté**

cf. : le rapport financier fera apparaître un investissement de l'association , sur ses fonds propres, de près de 300 000€ pour l'accueil, la formation et l'emploi, sur 2 ans (2023 = 210 000€ / 2024= 68 000€) = déficit OU investissement dans la formation et la qualification de personnes (éloignés de l'emploi) aux appétences et valeurs initiées et défendues par l'association.

Aussi, afin poursuivre notre projet global, il nous faut reconsidérer notre mode de fonctionnement :

- = recherche de nouvelles conventions partenariales (pour un continuité de la gratuité du plus grand nombre)
- = une meilleure gestion des coûts de fonctionnement (faire attention!)
- = recherche de fonds privés (cf.actions d'Eric)
- = répondre à des AAP (obligatoires avant de lancer une nouvelle action)
- =...

Le rapport moral et d'activité 2024 ont été adopté à l'unanimité.

2- Rapport comptable et financier : Accès entreprise / Mr Didier HARDY & Présentation du nouveau commissaire aux comptes Mr LETERRIER

cf.: documents en annexes 2 (bilan et compte de résultat) présentés par la Cabinet Comptable ainsi que le rapport remis par le Commissaire aux Comptes.

n.b: résultat net de l'exercice 2024: - 67 989€

- Charges totales: 966 730€ - Ressources totales: 898 741€

Le rapport financier 2024 a été adopté à l'unanimité.

3- Présentation du budget prévisionnel 2025: 843 500€

cf.: pour rappel, les projets et perspectives 2025 ont été présentées lors du rapport moral 2024.

Le budget prévisionnel 2025 a été présenté et adopté à l'unanimité.

4- Réélection des membres du Conseil d'Administration sortants et rentrants

Membres sortants (tous les 2 ans):

- Joël BREE
- Olivier AUMOND
- Martial ELIE
- Françoise HEROULT : sortie définitive/démission (volonté au regard de trop d'absence)

Membres rentrants:

- Valérie DI FAZIO
- Didier HARDY

Messieurs BREE, AUMOND & ELIE ont été réélus.

Madame DI FAZIO & Monsieur HARDY ont été élu

5- Echanges & Questions diverses :

- Changement de nom : CAP'Sport ? : NON, à l'unanimité
- Coûts des licences 2025/2026 : Majeurs= 50€ - Mineurs = 30€ - publics prioritaires (RQTH/RSA/Immigration) = 35€ - ACM = 15€
- Validation du Règlement intérieur 2025/2026 (Charte du "CAP'Sporien"): OUI, à l'unanimité

Conclusion :

l'Association sait où elle va mais... pas encore avec qui ! (partenaires, collaborateurs, ...); chacun doit se positionner, trouver sa place et s'attacher à une posture responsable et professionnelle.

6- Élection du Bureau : le Conseil se réunit et élit les 4 membres bureau et leurs fonctions

Election du Bureau:

- Président: Martial ELIE
- Vice-Président: Christophe CANNONE
- Trésorier: Jérémy GUILLEMOT
- Secrétaire: Gwenaëlle RIO

Membres du Conseil d'Administration:

- Emilie GUILLEMOT
- Lydie CASAS
- Valérie DI FAZIO
- Thierry HAINNEVILLE
- Olivier AUMOND
- Didier HARDY
- Joël BREE

Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité.

7- Attribution des pouvoirs nécessaires au bon fonctionnement de l'association:

L'Assemblée Générale et, a fortiori, le Conseil d'Administration donne pouvoir à Philippe FOURRIER, Administrateur, aux fins d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la gestion, l'administration et au développement de l'association.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

8- Prévisionnel du planning des réunions du Conseil d'Administration:

Un échéancier des prochaines réunions du CA a été validé; hors question d'urgence, il se réunira tous les 3 mois.

Il est dressé le procès verbal de l'Assemblée Générale, signé par le Président, la Secrétaire et le Trésorier.

Martial ELIE, Président

Gwenaëlle RIO, Secrétaire

Jérémy GUILLEMOT, Trésorier

CAP' SPORT
1018 Quartier du Grand Parc
14200 Hérouville Saint Clair
06 81 83 02 16 / 06 82 38 64 06
Siret 750 485 377 00014

"CAP'SPORT"

Siège social : 1018, quartier du Grand Parc -14200 Hérouville-Saint-Clair
Siret : 750 485 377 00014 – APE : 93 12 Z – Agrément APS. DRDJS – Affiliation UFOLEP / FFSA
Contact : 06.81.83.02.16 – Site : www.capsport-epi.fr